

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LA CAISSE DESJARDINS DE VIGER ET VILLERAY REGROUPE SES SERVICES CAISSIERS À CACOUNA, À SAINT-HUBERT ET À L'ISLE-VERTE

L'Isle-Verte, le 18 janvier 2017 — Considérant la faible utilisation des comptoirs caissiers des centres de services Saint-Arsène, Saint-Épiphanie, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix, alors que les 8 600 membres en assument les coûts, le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray a décidé de regrouper, à compter du 10 mars 2017, les services caissiers aux centres de services Cacouna, Saint-Hubert et au siège social à L'Isle-Verte. Quant au guichet automatique de Saint-Arsène, il sera maintenu, mais l'utilisation qui en est faite sera étroitement analysée.

Ces décisions reposent sur de nombreux constats. À l'heure actuelle, près de 96 % des 2,1 millions de transactions effectuées à la Caisse en 2016 se font ailleurs qu'aux comptoirs caissiers. Devant de tels faits, les dirigeants n'ont eu d'autre choix que d'adapter l'offre de service aux nouvelles habitudes transactionnelles. « *Aujourd'hui, la technologie est partout pour nous faciliter la vie. Que ce soit dans nos automobiles, à la maison ou au travail, elle est omniprésente. Nos membres veulent des solutions simples, efficaces et accessibles presque en tout temps. Grâce à AccèsD Internet, au paiement direct, aux services mobiles [offerts sur tablette ou téléphones intelligents] ainsi qu'au 1 800 CAISSES, accessible à partir d'un bon vieux téléphone résidentiel, la Caisse est ouverte pratiquement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sans même que l'on ait à s'y déplacer* », soutient M. Béatrix Morin, président du conseil d'administration.

Conscients que ces décisions exigeront de changer certaines habitudes, la Caisse accompagnera de façon particulière les membres qui utilisent exclusivement ces centres de services. « *Tous les membres utilisateurs seront contactés dans les prochaines semaines, afin de leur offrir un accompagnement personnalisé. Nous souhaitons identifier avec eux la solution la plus appropriée à leurs besoins. Nous tenons aussi à rassurer nos membres que malgré le retrait des services caissiers dans leur communauté, leur compte demeurera actif au sein de la Caisse* » explique M. Martin Bouchard, directeur général.

La Caisse tiendra des soirées d'information pour donner davantage de précisions sur cette décision ainsi que sur les mesures alternatives qui seront offertes. Elles se tiendront le mardi 31 janvier 2017, 19 h, à Saint-Arsène, le mercredi 1^{er} février 2017, 19 h, à Saint-Modeste, le mardi 7 février 2017, 19 h, à Saint-Paul-de-la-Croix et le mercredi 8 février 2017, 19 h, à Saint-Épiphanie. Seuls les membres de la Caisse seront admis.

– 30 –

Information :

Martin Bouchard 418 898-2061, poste 7168111